

INTRODUCTION

1. **Accroche** / Présentation du thème d'étude (= généralités en relation avec l'objet d'étude principal concerné) : rattacher la thème principal à des textes critiques et/ou à des œuvres majeures de la littérature. Mise au point historique et culturelle.

« Le souffle épique de Virgile dans l'Énéide ("Arma virumque cano"), l'inspiration de Voltaire dans la Henriade ou la méditation du poète par-delà le temps dans le poème liminaire de la Légende des siècles, toutes ces envolées lyriques n'ont jamais empêché la poésie de circonstance d'exister. Bien au contraire, elle a toujours tenu sa place sous forme de "Toasts", allocutions diverses en vers, poèmes en l'honneur d'une naissance, d'un mariage ou d'une mort, rappelant le rôle du poète dans l'univers social et familial, scandant les temps forts de la vie, exprimant la relation de dépendance entre le poète et son prince.

Le groupement est ici constitué de "tombeaux", forme issue de la poésie de circonstance et poème qui comme son nom-métaphore l'indique vise avant tout à rendre un hommage au disparu en inscrivant sa mémoire dans l'écriture poétique comme dans un monument (le "bloc" de granit du "Tombeau d'Edgar Poe"). Le "tombeau" suppose l'éloge du disparu à travers son évocation et son invocation, mais la voix qui parle du mort n'est pas sans importance, elle exprime une émotion, une relation singulière au disparu. Le « tombeau » s'inscrit dans le registre lyrique, expression d'une émotion et célébration par la forme musicale et rythmée : Ronsard invoque sa lyre et fait référence à la sonnerie des "cornemuses", rimant judicieusement avec les "Muses" ». [Rapport 2010, p. 19]

2. Présentation du **corpus et/ou du texte envisagé comme une œuvre intégrale**. Evocation des caractéristiques générales des textes proposés : noms des auteurs / titres / période historique considérée / présentation rapide du contenu des textes. Il s'agit de s'efforcer de « contextualiser » l'œuvre [Rapport 2008].

Cette étape du devoir constitue un lieu essentiel de l'avant-projet : sa fonction n'est pas uniquement descriptive, il faut choisir des éléments de caractérisation qui conduiront à la formulation d'une problématique. Il faut donc opérer des choix. [Rapport 2010, p. 20]

Ne pas extrapoler non plus à partir de connaissances supposées sur les auteurs. On est frappé de voir que c'est l'auteur supposé le plus connu et le plus pratiqué dans le secondaire, Baudelaire, qui a souvent donné lieu aux éléments d'analyse les plus convenus et les plus contestables. « Crépuscule du soir » est le poème qui a été le plus malmené dans le groupement. Attention à l'impression de fausse familiarité et aux propos tout faits sur chaque auteur : nostalgie de la province moyenâgeuse chez Bertrand, expression urbaine du spleen chez Baudelaire, révolte chez Rimbaud, célébration catholique du monde chez Claudel...

L'impression d'étrangeté et de difficulté des textes a toujours favorisé des travaux de meilleure qualité que l'impression trompeuse de reconnaissance. On n'hésitera pas à refaire ici l'éloge des textes difficiles, dans l'intérêt même des candidats... [Rapport 2004, p. 14]

3. **Problématique élaborée à partir de l'analyse du libellé du sujet et des textes** : étude des marques stylistiques et des choix qui distinguent les auteurs choisis : il s'agit d'une part de définir la logique interne du corpus (= Cohérence thématique, historique et générique), d'autre part de dégager des tensions (=confronter impérativement les textes du corpus, les mettre en perspective, identifier les problèmes que pose le corpus).

Une trop grande majorité de candidats néglige cette étape d'élaboration d'un avant-projet qui fonde légitimement et didactiquement la séquence et qui est à la base même du déroulement dissertatif et démonstratif de la composition souhaitée.

Ainsi les copies les plus faibles sont-elles celles qui ne se livrent à aucune analyse préalable du texte et ne posent aucune problématique, voire aucune question d'ensemble à laquelle pourrait se rattacher le projet d'enseignement attendu.

À un autre niveau, sans problématisation préalable suffisante, trop de devoirs alignent dans les séances qui constituent le corps de la séquence proprement dite, des lectures analytiques ou des commentaires superficiels,

paraphrastiques, plus ou moins bien reliés à des activités pédagogiques ou exercices plutôt mal justifiés, car il manque alors un projet d'ensemble qui leur donne cohérence et pertinence. [Rapport 2008, p. 19]

Observons donc quelques-unes des questions de problématique trouvées dans les copies et nous verrons vite qu'elles n'ont pas toutes la même pertinence ni la même rigueur. [Rapport 2007, pp. 14-15]

*** **3 défauts majeurs :**

→ Une réflexion trop étroitement circonscrite (= ne retenir qu'un seul aspect du corpus) ;

→ Une réflexion stéréotypée (= réciter son cours) ;

→ Une réflexion trop peu conceptualisée (= ne pas partir des définitions précises des notions étudiées pour définir une problématique et élaborer le plan).

*** **Pistes de réflexions** / éléments grâce auxquels il est possible de définir une problématique : Genre, registres littéraires, formes de discours, forme littéraire.

*** **Conseil / L'« Esprit » de l'épreuve** : L'analyse rapide des textes doit permettre de définir la problématique (le problème que soulève le sujet = les différentes acceptions de la notion qu'impose le sujet = travail sur les définitions des mots clefs du sujet) . Il s'agit, à partir d'une lecture très minutieuse des textes et du sujet, de définir une problématique précise. On élabore le plan en fonction de l'analyse des textes proposés. On appréhende la poétique d'un grand auteur à partir de la lecture de textes clefs.

4. **Annnonce du plan** : *C'est cette problématique qui structurera le projet didactique que nous proposons avant d'envisager les modalités d'exécution.*

PROJET DIDACTIQUE

1. Pertinence et **cohérence du groupement** : analyse du corpus : **Outils conceptuels** et **savoirs requis** : 1) Connaissance du fonctionnement des genres littéraires (allusion aux grands textes critiques et théoriques de la littérature) 2) Histoire littéraire (approche de l'histoire littéraire et culturelle).

On voit bien dans ces conditions pourquoi la didactique ne saurait être réduite à une pure simplification et réduction de savoirs d'une extrême complexité à une complexité moindre et intelligible par des élèves, mais à une transformation, les spécialistes disent une « transposition » de ces savoirs. Voilà sans doute ce qui explique pourquoi le professeur, et tout particulièrement le professeur du second degré est un « passeur », selon la terminologie consacrée. Passeur certes, encore faut-il s'entendre sur le sens du terme : pas seulement celui qui transmet le témoin, mais celui qui crée les conditions rendant la transmission possible. [Rapport 2010, p. 7]

2. Définition de la **problématique** de lecture **à partir de l'analyse des Instructions officielles** :

- Présentation des **objets d'étude** privilégiés du niveau considéré ;
- Présentation des perspectives d'études privilégiées.

Remarquons d'abord que le libellé définit clairement le niveau de la classe et l'objet d'étude principal auquel s'adosse l'ensemble textuel rassemblé. En 2008, tel n'était pas le cas ; il fallait justifier le ou les objets d'étude concernés, seul était indiqué le niveau concerné (la classe de Seconde).

Remarquons aussi à cet égard que, s'il est impératif de prendre en compte l'objet d'étude spécifié, il serait très maladroit de justifier l'étude de ce groupement par l'objet d'étude qui n'est pas une justification didactique en soi mais un cadre réglementaire et institutionnel. Les objets d'étude figurant aux programmes de la classe de Première ne sont pas à l'origine de l'écriture de ces textes ! [Rapport 2010, p. 21]

Ces dernières années, nous avons pu constater que les candidats proposent pratiquement quasi systématiquement un titre à leur séquence. C'est une bonne idée, dans la mesure où ce titre peut figurer dans le descriptif des activités présenté à l'épreuve anticipée de Français et permettre de synthétiser l'approche choisie. Rappelons néanmoins que ce n'est nullement un réquisit de la dissertation. [Rapport 2010, pp. 24-25]

Comme il se doit puisqu'il s'agit d'une œuvre intégrale, le libellé ne précisait pas l'objet d'étude de référence. Il appartenait aux candidats de faire des propositions adéquates. De là à envisager, comme l'ont fait certains, qu'il était possible d'aborder successivement tous les objets d'étude au programme de la classe de Première, il y avait un pas que ni le texte ni la nature de l'épreuve n'autorisait à franchir. [Rapport 2007, p. 11]

3. **Objectifs** de la séquence : 1) culturels (histoire littéraire et culturelle) 2) méthodologiques (travaux d'écriture, construction des § de dissertation et de commentaire) 3) disciplinaires (étude des genres et registres) 4) grammaticaux (maîtrise de la langue, linguistique).
4. **Prérequis** : 1) Rappel des programmes du collège 2) Maîtrise de certaines notions clefs (étudiées au cours des séquences précédentes) permettant d'aborder de nouvelles notions au cours de la séquence et/ou de consolider certains acquis.

5. **Situation de la séquence dans le projet annuel / Datation**: Veiller à justifier les choix proposés !

Ce sont les questions fondamentales que tout professeur de collège et de lycée se pose avant d'élaborer lui-même les séquences qui, articulées, constituent son projet pédagogique annuel. **[Rapport 2007]**

6. **Choix de l'ordre d'étude des textes** : Il convient de justifier la progression retenue et le choix de l'ordre d'étude retenu, de privilégier une perspective littéraire plutôt que chronologique.

L'ordre d'étude est étroitement lié à la problématique retenue ; c'est elle, et uniquement elle, qui conditionne la progression de la séquence. C'est ici un point crucial du devoir : il est indispensable de justifier cet ordre d'étude.

Nous choisissons la problématique suivante (d'autres étaient tout aussi recevables bien entendu) : comment la gloire liée à la renommée du célèbre revient réflexivement vers le célébrant. Autrement dit, comment les ressources de l'épédicte et de l'interlocution lyrique servent la renommée du poète célébrant.

Ainsi, l'ordre que nous proposons . et qui semblera surprenant à première vue . est Ristat, Mallarmé, Ronsard, Hugo. Pourquoi ? Parce que l'hommage de Ristat est un hommage au « père » qui s'écrit comme une chambre d'échos de la poésie d'Aragon. Le lyrisme est ici un lyrisme véritablement adressé. Mallarmé, quant à lui, n'a pas pour but de chanter sa propre gloire, mais à travers Poe celle du poète absolu ; pour celui qui proclamait la nécessaire « disparition élocutoire du poète », il n'est pas question de gloire personnelle. Ronsard entame ce processus d'appropriation de la gloire : la Reine est finalement écartée de l'hommage par l'affirmation d'une expérience de la réflexivité poétique. Le paroxysme est atteint par Hugo qui trahit complètement le pair et l'ami pour chanter sa propre gloire et sa propre mort à venir ! « Les chênes qu'on abat pour le bûcher d'Hercule » font voir l'apothéose d'Hugo en personne. **[Rapport 2010, p. 25]**

7. **Présentation succincte du contenu de chaque séance**. Mise en valeur de la progressivité et de la cohérence de la séquence ! Ne pas juxtaposer les séances ! **[Rapport 2007, p. 19]**

- Envisager la présentation de 4 à 6 séances seulement (compte-rendu du travail d'évaluation compris) ;
- Ne pas tronquer le corpus ou le sujet (ne pas oublier la présence d'un texte) ;
- Ne pas proposer de séance initiale de confrontation (privilégier une séance finale de confrontation) ;
- Ne pas « plaquer » de grilles préétablies ou des textes critiques sur les textes d'étude ;
- Partir des éléments observables (outils d'analyse) pour élaborer un travail sur une notion ;
- Proposer évidemment des lectures analytiques (= « passages ciblés travaillés avec précision », **rapport 2007, p. 18**) mais veiller à varier les approches des textes et les types de séances proposés !
- Proposer des bilans partiels et envisager un travail sur le réemploi des acquis de la séance précédente pour élaborer la séance suivante.

On trouve dans certaines copies ce que les rapports déplorent d'année en année : la confusion entre pédagogie et didactique d'une part, la fuite devant la difficulté d'autre part. évoquer, parfois jusqu'au détail, les conditions matérielles d'exécution, énoncer les questions posées aux élèves, tout ceci relève de la pédagogie, non de la didactique. Poser des questions auxquelles on ne répond pas, donner des travaux mais ne pas les traiter ? tout ceci constitue des dérobades inexcusables. **[Rapport 2007, p. 19]**

On pourrait donner aux modalités de mise en œuvre la progression suivante :

Séance 1 : 1 heure : mise en problème et finalisation à partir de la composition du prologue et des registres présents dans le texte.

Séance 2 : 2 heures : lecture analytique (vers 57 à 111) : définition de l'esthétique théâtrale d'avant-garde.

Séance 3 : 1 heure : évaluation formative : réflexion sous forme de plan détaillé de dissertation à partir de : « *Le théâtre ne doit pas être un trompe-l'œil.* »

Séance 4 : 2 heures : lecture analytique (vers 11 à 54) : le récit d'une nuit étoilée : la poésie au théâtre.

Séance 5 : 1 heure : relier les deux volets du prologue : ouverture et clôture du prologue.

Séance 6 : 1 heure : contextualisation et réflexion esthétique : lecture expressive de poèmes d'Apollinaire ; lecture d'images (tableaux cubistes, simultanéistes) ou de décors de théâtre ; audition d'un extrait de l'opéra de Poulenc, Les Mamelles de Tirésias. [Rapport 2007, p. 20]

MISE EN PLACE DE LA SEQUENCE / MISE EN ŒUVRE DIDACTIQUE

1. Présentation précise de chaque séance proposée :

Ne jamais séparer une séance d'un objectif global ! Il s'agit d'examiner les textes pour eux-mêmes et dans une perspective d'ensemble (=confrontation).

-- Introduction :

- **Sous problématique** : clairement définie en fonction de la problématique générale ; qui se rattache clairement aux objectifs fixés par les Instructions Officielles (Objets d'étude, Perspectives d'étude). Il conviendra, au cours de la séance, d'évoquer les textes officiels de façon discrète ;
- **Durée** ;
- **Support** (retenir certains textes seulement ; délimiter certaines parties du texte) ;
- **Méthode** : Il convient de proposer des questionnements précis et constructifs élaborés en fonction de la problématique ; Il s'agit d'attirer l'attention sur des données observables qui permettent de construire l'interprétation (= questions qui dépendent de la spécificité du texte et de la problématique retenue). Ex : un point de langue ne sera étudié que dans la mesure où il met en évidence les enjeux du texte (= mise en relation figures de style / édification du sens). Attention ! Il faut néanmoins limiter l'usage des préparations afin que l'exercice reste pertinent et efficace.

On a récompensé toutes les copies qui ont essayé de définir, sur la base du corpus, le notion de poème en prose. [Rapport 2004, p. 19]

RAPPEL [Rapport de 1989] : Comment amener les élèves à interroger le texte et à construire progressivement une signification ?

- Schéma de référence : 1) Entrée (qui parle ?) 2) Observation 3) Interprétation 4) Conclusion : synthèse.
- Démarche : 1) Outils d'analyse 2) Identification 3) Interprétation 4) Conclusion partielle / synthèse.

Ces conclusions pourront servir de point de départ à la construction du commentaire littéraire.

À titre d'exemple, nous rédigerons la première séance et présenterons des éléments de traitement ainsi que les principales remarques attendues pour les séances suivantes, avant de suggérer une évaluation finale et quelques prolongements, parties de la composition trop souvent négligées dans les copies.

1. Première séance : du lecteur au narrataire.

Sous problématique : Comment la constitution d'un pacte de lecture particulier permet-il de conférer au lecteur convoqué le statut de narrataire, et comment ce procédé narratologique et stylistique inaugure-t-il et règle-t-il le récit ?

Support : essentiellement les deux premiers paragraphes dans un premier temps, puis l'ensemble du corpus.

Méthode : commentaire oral du texte guidé par le professeur qui aura distribué le corpus au préalable en demandant aux élèves une première lecture cursive individuelle à la maison.

N. B. : dans le cadre dissertatif, nous le répétons, il va de soi qu'on attend que la composition soit intégralement rédigée. Ces titres ne sont donnés qu'à titre indicatif, afin de montrer que chaque fois, doit figurer un projet de lecture justifié et lié à la problématique générale. [Rapport 2008, p. 28]

-- Développement :

Il convient de rappeler que l'explication de textes, étape indispensable de la réflexion didactique, vise à définir la singularité d'une page, et à montrer ce qu'elle apporte alors à la réflexion globale proposée dans le cadre de l'étude. [Rapport 2006]

1. SEANCES PLUS « SYNTHETIQUES » : La rédaction, la conception des PARAGRAPHES ; on consacra à chaque sous-partie un paragraphe.

- a) une première phrase, brève, raccroche le paragraphe au sujet et à la problématique générale retenue (explicitement indique quelle idée, quel argument va être développé).
- b) Développement théorique avec ou non des références (pas de citations) à des ouvrages, articles critiques.
- c) Développement des exemples : analyse très détaillée d'un extrait du corpus précis.
- d) Une dernière phrase brève, lapidaire si possible, de conclusion.

2. LECTURE ANALYTIQUE : Le développement des EXEMPLES :

→ Attention ! Cette analyse figurera dans la dissertation pour illustrer un point précis du plan (= qui se rattache explicitement à la problématique retenue) qui aura été élaboré au préalable !

1. Contexte (historique, à l'intérieur de l'œuvre) ;
2. Etude de la composition du texte (structure) ;
3. Explication de textes (notions littéraires, outils stylistiques, histoire littéraire) élaborée en fonction des axes de lecture que l'analyse du sujet a déterminés.

Compétences attendues :

- savoir utiliser des outils stylistiques pertinents (le candidat doit se familiariser avec la langue envisagée sous ses aspects lexicologiques, morphologiques et syntaxiques, doit tenir compte par exemple des appartenances génériques, des phénomènes d'intertextualité, de la dimension de la communication). *Conseil : Veiller à varier les approches !*
- savoir les utiliser en fonction d'un axe de lecture pertinent identifié grâce à l'analyse du sujet.
- être capable de faire appel à des connaissances littéraires de type universitaire (notions d'histoire littéraire, textes théoriques et critiques clefs).

→ Il ne faut surtout pas développer une **argumentation théorique** et le clore par : « *comme le dit l'auteur* ».

On a valorisé toutes les copies (quels que soient les outils utilisés – analyse stylistique, Bachelard) qui sont vraiment entrées dans la matière verbale de ces textes, qui ont pris le risque de ce contact, de la lecture précise, du travail dans le cadre de l'étude raisonnée de la langue, des mots, de leur syntaxe, de leurs effets – sans se réfugier dans un discours général sur la poésie ou le poème en prose. Dès lors toutes les interprétations étaient considérées comme recevables, à partir du moment où elles n'étaient pas aberrantes, où elles paraissaient présentables à des élèves et où surtout elles faisaient fond sur l'analyse – et ne se voulaient pas uniques ou exclusives. La beauté poétique est précisément dans la multiplicité possible, toujours renouvelée, de ses interprétations, « littéralement et dans tous les sens », selon le mot de Rimbaud. ... [Rapport 2004, p. 18]

ETABLIR DES LIENS ENTRE LES SEANCES

- Il est très maladroit de juxtaposer l'étude des textes proposés : il convient de les « *mettre en perspective* », d'établir des liens entre les différents extraits, de justifier la progression retenue.
- Il faut systématiquement aborder la séance suivante en prenant appui sur les éléments découverts lors de la séance précédente.
- Il est nécessaire de mettre en valeur les éléments de continuité et les éléments opposés.

Les TRANSITIONS mettent en évidence la cohérence de la séquence.

→ Il faut les mettre nettement en valeur par une disposition sans équivoque : un paragraphe de quelques lignes, précédé et suivi d'un espace blanc.

- a) Une première phrase fait la mise au point, propose une conclusion de la partie précédente (= Bilan de la séance n°1).

- b) Puis, à l'aide d'une citation de l'œuvre ou d'un texte célèbre de l'auteur ou d'un critique, proposer une allégorie transitionnelle.
- c) Elle permettra d'amener l'argumentation, le contenu de la partie suivante (= Annonce du contenu de la séance n°2).

Bilan et transition avec la séance suivante

Grâce à l'attention accordée aux cadres et marques énonciatifs inscrits dans le texte, et au moyen de l'élucidation d'un pacte de lecture qui engage toute l'élaboration textuelle, les élèves auront pu comprendre les enjeux du premier paragraphe. En étant initiés à la notion de narrataire, ils auront pu opérer une première relecture de l'ensemble du corpus en constatant que les voix parisiennes sont obtenues à la demande de ce narrataire « sensible », lui-même délégué par le narrateur. Cette complicité entre le narrateur et son narrataire élu dès l'ouverture de la nouvelle, génère une lecture active et une participation du lecteur à la narration qui permet aussi bien d'entrer dans le récit que de le construire.

La deuxième séance sera l'occasion de synthétiser et d'approfondir ces notions narratologiques tout en permettant de voir que, paradoxalement, mais logiquement, elles produisent des procédés qui favorisent la théâtralité du centre du corpus (l'interrogatoire des Parisiens). Narration et comédie se rejoignent pour mieux stigmatiser la mécanique du commérage en l'œuvre dans la société parisienne, mais aussi pour produire un portrait à la fois diffracté et inversé de l'objet narratif premier : Madame Firmiani. [Rapport 2008, pp. 29-30]

2. Evaluation : Exercice justifié et relié à la problématique et au projet d'ensemble.

a) **Conseils généraux.**

- Attention à la gestion du temps le jour de l'écrit ! « *Bon nombre de devoirs sont bâclés* » (Rapport 2008)
- Proposer au moins deux exercices distincts.
- Proposer systématiquement un travail d'imagination.
- Etablir des liens entre les acquis de la séance et l'élaboration du sujet.
- Multiplier les consignes de rédaction (= cadre, norme).
- Ne pas oublier de proposer des éléments de correction !
- Attention aux exercices proposés, parfois irréalisables par des élèves ou trop peu reliés à la séquence et au corpus.

b) **Dissertation** : utiliser le corpus pour proposer une dissertation.

On peut enfin concevoir une évaluation sous forme par exemple de dissertation (ébauche en deux heures) : Comment définir le poème en prose à partir de ce corpus ?

La problématique suggérée aux élèves tiendrait dans la difficulté de trouver une définition totalisante : l'originalité du poème en prose est de déjouer ce qui est précisément attendu, à commencer par le vers.

On pourrait leur proposer, dès lors, les trois orientations suivantes, qui reprennent ce qui a été vu précédemment.

-Première orientation : indétermination (du référent, du sujet, de la forme) mais critères d'unité, de gratuité, de brièveté.

-Deuxième orientation : incertitude (du genre, des discours, des registres) mais poèmes se constituant dans cette instabilité même, le refus de fixer un langage convenu.

-Troisième orientation : évolution d'une définition. Baudelaire comme « commencement absolu », origine romantique et marginale, évolution moderne vers un art de la rupture. [Rapport 2004, p. 26]

- c) Utiliser un texte (ou une partie) pour proposer un **commentaire** : pourquoi choisir tel texte en vue d'un commentaire ? Il s'agit de mettre en évidence des caractéristiques textuelles précises (en relation avec la logique d'ensemble du corpus).

Le professeur peut ainsi proposer en évaluation un commentaire littéraire de l'extrait suivant : « Je te salue » à « Ne fermez pas la porte funéraire. » L'enjeu est de montrer comment l'adresse lyrique se fait ici exhortation et même injonction : on relèvera la succession des impératifs et la répétition martelante à l'attaque des vers du « Je » hugolien. Le poète-prophète organise en fait sa propre gloire : les grands motifs hugoliens sont convoqués

(l'abîme, le vent de l'esprit, l'exil, le « pensif ») pour que finalement le lecteur ne sache plus si le « Tu » est un salut à Gautier ou une adresse à soi-même ! Le Poète se parle, dans tous les sens du terme. Et là où Mallarmé proposait une allégorie célébrant le grand anonymat de la parole poétique désarrimée d'un sujet individuel, Hugo célèbre de son vivant la gloire de sa propre personne, opérant une translation quasi narcissique de l'hommage à l'autre (hérité du vœu antique) à l'éloge de soi. [Rapport 2010, p. 31]

- d) Utiliser tel passage comme support de **l'écriture d'invention**. Eviter de proposer des pastiches et des parodies.

Il paraît raisonnable d'utiliser l'exemple du début de Madame Firmiani dans l'optique du sujet d'invention en utilisant particulièrement les acquis de la deuxième et troisième séances, tout en respectant la problématique narratologique générale. L'énoncé sera le suivant :

« En vous inspirant des « physiologies » parisiennes dont Madame Firmiani vous offre un exemple développé, vous établirez sur le modèle balzacien la « monographie » d'un type social contemporain que vous prendrez soin d'introduire dans une situation narrative précise et dont vous restituerez les manières et le langage. »

On attend alors la mise en pratique de la notion d'idiolecte, le jeu sur la théâtralité dans une structure qui prendra la forme d'un récit, la tentative d'une restitution polyphonique entre un personnage, éventuellement d'autres, et un narrateur observateur du personnage principal. Ce sujet a l'avantage de permettre aux élèves d'utiliser les acquis rédactionnels du collège (narration, portrait, dialogue) tout en leur donnant l'occasion de les développer dans une double optique inspirée de la séquence : la dimension critique et sociale vis-à-vis du type choisi ; l'élaboration littéraire d'un personnage en variant les registres (comique, ironique par exemple) et en multipliant éventuellement les points de vue.

N.B. Les correcteurs ont parfois peiné à évaluer les exercices proposés, car ils semblaient irréalisables par des élèves de Seconde ou trop peu reliés à la séquence et au corpus. [Rapport 2008, pp. 33-34]

CONCLUSION

1. **Bilan / Justification de la progression d'ensemble** : lien entre la séquence présentée et les autres séquences de l'année.
 - Quels objets d'étude ce corpus a-t-il permis d'envisager ?
 - Comment s'insère-t-il dans une progression d'ensemble ?

2. Prolongements : Par quelles activités son étude pourrait-elle être prolongée ?

- Annoncer le contenu de la séquence suivante (créer une cohérence globale) ;
- éventuellement aborder un nouvel objet d'étude ;
- Présenter les lectures cursives envisagées / Œuvres intégrales ;
- Veiller à faire allusion à l'histoire des arts (lecture d'images ; narration littéraire et récit cinématographique ; peinture ; sculpture ; musique).

Remarque : Ne pas prendre l'histoire littéraire à rebours (Ex : proposer Jacques le Fataliste après avoir étudié l'œuvre de Flaubert !)

S'ORGANISER LE JOUR DE L'ECRIT

1. Analyser avec soin les textes : 1h30
2. Elaborer le plan détaillé : 2h
3. Rédiger l'introduction, la conclusion ; se relire : 30 minutes
4. Rédiger le développement complet : 3h.

Bon courage !